

Mars 2013



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## CONSEIL

### Cent quarante-sixième session

Rome, 22-26 avril 2013

### Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent treizième session) et du Comité financier (cent quarante-huitième session) (Rome, 20 mars 2013)

#### Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier appellent l'attention du Conseil sur leurs conclusions et recommandations relatives aux questions suivantes:

- a) Cadre stratégique révisé (par. 3)
- b) Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015 (par. 4)
- c) Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO (par. 5)
- d) Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé (par. 6 et 7)
- e) Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec les organisations de la société civile (par. 8 et 9)

#### Indications que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations de la Réunion conjointe.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Rakesh Muthoo  
Secrétaire du Comité du Programme

Tél. +3906 5705 5987

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>
---------------------------

	<b>Page</b>
<i>Introduction</i>	3
Cadre stratégique révisé	3
Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015	4
Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO	4
Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé	5
Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec les organisations de la société civile	5
Autres questions	6

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME  
(CENT TREIZIÈME SESSION) ET DU COMITÉ FINANCIER  
(CENT QUARANTE-HUITIÈME SESSION)**

**Rome, 20 mars 2013**

**INTRODUCTION**

1. La Réunion conjointe a présenté son rapport au Conseil.
2. Outre le Président, M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun), et Mme Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), Présidente du Comité du Programme, les représentants des Membres suivants étaient présents:

M. R. Ayazi (Afghanistan)	M. A.G. Aseffa (Éthiopie)
M. M. Mellah (Algérie)	M. V. V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
M. G.O. Infante (Argentine)	M. S.K. Pattanayak (Inde)
M. M. Worrell (Australie)	M. H. Yamada (Japon)
Mme N. Feistritz (Autriche)	Mme M. Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
M. M. Rahman (Bangladesh)	M. F. Lekjaa (Maroc)
M. O. Vieira (Brésil)	Mme E.M. José Rodriguez Sifuentes (Mexique)
M. L.D. Couliadiati (Burkina Faso)	M. N. Fraser (Nouvelle-Zélande)
Mme D. Price (Canada)	M. R. Elkhuizen (Pays-Bas)
M. Jingyuan Xia (Chine)	M. M.E. Elfaki Elnor (Soudan)
M. M.A. Hassan (Égypte)	Mme C.E. Grieder (Suisse)
Mme K.E. Johnson (États-Unis d'Amérique)	

**Cadre stratégique révisé<sup>1</sup>**

3. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le Cadre stratégique révisé et, sur ce point:
  - a) ont accueilli avec satisfaction le caractère ouvert et participatif du processus de réflexion stratégique dont ce cadre était issu;
  - b) ont indiqué qu'ils considéraient le Cadre stratégique comme la structure axée sur les résultats qui guide les activités normatives et opérationnelles de la FAO à l'appui des buts et objectifs convenus qui sont établis par les Membres et ont noté que l'utilisation durable des ressources naturelles et les partenariats constituaient deux éléments fondamentaux du Cadre stratégique;
  - c) ont rappelé que l'application intégrale et dans les délais du Cadre stratégique révisé conditionnait la réussite de celui-ci;
  - d) ont noté que la révision des objectifs stratégiques avait lieu dans le contexte du cycle de planification et de programmation mis en place à la FAO, qui prévoit un examen du Cadre stratégique tous les quatre ans;
  - e) ont recommandé que le Conseil approuve le document en vue de son adoption par la Conférence.

---

<sup>1</sup> C 2013/7.

### **Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015<sup>2</sup>**

4. Les participants à la Réunion conjointe ont pris acte des conclusions des délibérations distinctes des deux comités sur le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget 2014-2015, notant que le Comité financier examinerait la question de manière plus approfondie durant sa session en cours. En outre, les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont noté que le document bénéficiait des apports des processus de réflexion stratégique et de changement transformationnel lancés en 2012;
- b) ont souligné qu'il importait de perfectionner encore davantage le modèle de résultats, notamment le cadre d'évaluation et de suivi, et en particulier de définir des indicateurs mesurables, d'un bon rapport coût-efficacité et attribuables et d'établir un lien entre la combinaison des apports et les produits;
- c) ont salué les efforts déployés par la Direction pour élaborer les modalités d'exécution, et souligné qu'il était important de délimiter clairement les rôles, les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes, y compris pour la gestion des ressources, des coordonnateurs des objectifs stratégiques et des responsables des unités de l'Organisation dans tous les lieux d'affectation;
- d) ont pris note des propositions relatives à la protection sociale qui figurent dans le document et ont demandé que l'on confère la visibilité qui s'imposait à la parité hommes-femmes, en envisageant notamment de conserver le mot «parité» dans le nouveau titre de la Division de la protection sociale;
- e) ont demandé instamment au Secrétariat de recenser d'autres domaines de programme à mettre en avant et en retrait en élaborant les plans d'action relatifs aux objectifs stratégiques;
- f) ont demandé des précisions sur les travaux menés dans le domaine des ressources naturelles en relation avec la structure organisationnelle proposée;
- g) enfin, ont pris note du fait que le Directeur général avait demandé aux Membres de donner des indications sur la question de l'augmentation des coûts de personnel.

### **Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO<sup>3</sup>**

5. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le Rapport final de la Direction sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et le processus de réforme de la FAO. Ils ont remercié M. Mohammad Saeid Noori Naeini et l'ensemble du personnel de l'Unité de gestion du programme d'exécution du PAI du travail accompli en matière de suivi de la réforme et de mise en œuvre du PAI. Ils ont:

- a) pris note des débats qui ont eu lieu à la cent quarante-huitième session du Comité financier sur les éléments financiers fournis dans ce rapport;
- b) estimé que les fonds qui avaient été mis à disposition en vue de la mise en œuvre du PAI avaient été dépensés judicieusement et efficacement;
- c) exprimé leur satisfaction quant aux nombreuses actions menées à bien et ont demandé que celles qui restaient à achever le soient;
- d) demandé au Secrétariat de fournir à la Conférence de juin 2013 des informations actualisées sur les sept actions du PAI dont l'achèvement était prévu avant la tenue de la Conférence;

---

<sup>2</sup> C 2013/3.

<sup>3</sup> C 2013/26.

- e) salué les avantages découlant de la mise en œuvre du PAI, et plus particulièrement l'impact sur le changement de culture, et ont déclaré attendre avec intérêt la suite de l'internalisation et de l'intégration de ces avantages;
- f) estimé que l'évaluation des avantages de la réforme prévue en 2015 devrait être menée conjointement par le Bureau de l'inspecteur général et le Bureau de l'évaluation;
- g) enfin, recommandé que le Conseil approuve le document pour adoption par la Conférence.

#### **Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé<sup>4</sup>**

6. Les participants ont examiné la version actualisée de la stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé et en ont recommandé l'approbation par le Conseil. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) se sont dits satisfaits que les observations et remarques formulées au cours des débats de leur session de novembre 2012 et par le Conseil à sa cent quarante-cinquième session aient été pleinement prises en compte;
- b) ont félicité le Secrétariat pour le processus de consultation dynamique, ouvert et transparent adopté pour mettre au point la stratégie dans sa forme finale;
- c) ont fait observer que ce processus de consultation était un signe bienvenu de changement de culture au sein de l'Organisation;
- d) ont encouragé le Secrétariat à mener cette consultation à l'avenir, en veillant comme il se doit à l'ouverture et à la transparence;
- e) enfin, ont demandé que des directives concernant le mandat pour les partenariats à parties prenantes multiples soient élaborées afin de conserver l'identité qui caractérise la FAO.

7. En outre, les participants:

- a) ont pris acte du fait que la stratégie était un document en évolution constante;
- b) ont souligné l'importance de la stratégie s'agissant d'améliorer la gouvernance dans le domaine du développement agricole;
- c) ont souligné l'importance de la stratégie dans l'optique du mandat de la FAO et de la poursuite de ses objectifs stratégiques en collaboration avec les principales parties prenantes;
- d) se sont félicités que la stratégie suive une approche décentralisée;
- e) ont réaffirmé le rôle central joué par les États Membres dans la mise en œuvre de la stratégie dans les pays selon les modalités définies dans les cadres de programmation par pays;
- f) ont souligné qu'il fallait préserver la neutralité et l'impartialité de la FAO;
- g) ont indiqué qu'il fallait faire rapport aux Membres tous les ans sur la mise en œuvre de la stratégie;
- h) enfin, ont souligné la distinction à faire entre secteur privé national et secteur privé international.

#### **Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec les organisations de la société civile<sup>5</sup>**

8. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné la version actualisée de la stratégie de la FAO en matière de partenariat avec les organisations de la société civile et en ont recommandé l'approbation par le Conseil. Les participants à la Réunion conjointe:

---

<sup>4</sup> JM 2013.1/2.

<sup>5</sup> CL 146/8.

- a) se sont dits satisfaits que les observations et remarques formulées au cours des débats à leur session de novembre 2012 et par le Conseil à sa cent quarante-cinquième session aient été pleinement prises en compte;
  - b) ont félicité le Secrétariat pour le processus de consultation dynamique, ouvert et transparent adopté pour mettre au point la stratégie dans sa forme finale;
  - c) ont fait observer que ce processus de consultation était un signe bienvenu de changement de culture au sein de l'Organisation; et
  - d) ont encouragé le Secrétariat à mener cette consultation à l'avenir, en veillant comme il se doit à l'ouverture et à la transparence.
9. En outre, les participants:
- a) ont pris acte du fait que la stratégie était un document en évolution constante;
  - b) se sont félicités de la stratégie, qui constitue un pas dans la bonne direction pour la gouvernance en matière de développement agricole;
  - c) ont souligné l'importance que revêt la stratégie au regard du mandat de la FAO et des efforts consentis en direction de ses objectifs stratégiques en collaboration avec les parties prenantes clés;
  - d) ont réaffirmé le rôle central joué par les États Membres dans la mise en œuvre de la stratégie au niveau national selon les modalités définies dans les cadres de programmation par pays;
  - e) ont indiqué qu'il fallait faire rapport aux Membres tous les ans sur la mise en œuvre de la stratégie;
  - f) ont souligné qu'il fallait préserver la neutralité et l'impartialité de la FAO;
  - g) enfin, ont souligné, dans le contexte des cadres de programmation par pays, l'importance des organisations de la société civile, fortes à la fois d'une capacité d'action de proximité et d'une connaissance approfondie des réalités de terrain et des contextes régionaux.

### **Autres questions**

10. L'examen de ce point n'a donné lieu à aucun débat.